

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 4 Décembre 2025 - 19h00
sous la présidence de Roseline GOURDON – Maire de la commune de Boucé

Membre(s) absent(s) excusé(s) : Mathias DAGON

Membre(s) absent(s) : Angélique FOURNIER – Michel GENIN – Patrick DUMOND

Secrétaire de séance : Anouk LABORIE

RCVCB – TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION DE LA SALLE
POLYVALENTE - CHOIX DES ENTREPRISES

Cette nouvelle délibération annule et remplace la délibération n° 44-2025 du 27/11/2025.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur la plateforme pour les 12 lots représentant les travaux à la salle polyvalente.

Les offres reçues ont été analysées et classées en fonction des critères suivants :

- Prix : 40 %
- Valeur technique : 60 %

Une demande de négociation a été adressée aux entreprises ayant déposé des offres pour les lots 4 et 9.

Sur proposition de Madame le Maire, après analyse des offres reçues et après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de retenir les propositions suivantes :

- Lot 1 / Désamiantage : ALLIER DESAMANTAGE POLLUTION pour un montant HT de **11 165,00 €**
- Lot 2 / Gros œuvre – Démolition : CHAPTARD pour un montant HT de **114 980,20 €**
- Lot 3 / Charpente – Traitement : LABEYRIE pour un montant HT de **9 205,00 €**
- Lot 4 / Couverture – Zinguerie : DAF COUVERTURE-BARDAGE pour un montant HT de **63 118,20 €** (PSE n°3 : remplacement de la couverture compris)
- Lot 5 / Étanchéité : ETANCHEA pour un montant HT de **13 113,10 €**
- Lot 6 / Menuiserie Alu – Serrurerie : SEH pour un montant HT de **21 790,50 €**
- Lot 7 / Menuiseries extérieures et intérieures : BAUD ET POUIGNIER pour un montant HT de **40 274,00 €** (Offre de base + PSE n°1: meuble bar et plan de travail + PSE n°2 : rideaux de scène compris)
- Lot 8 Plafond / Cloisons – Peinture – Isolation : FRIAUD pour un montant HT de **80 047,46€**
- Lot 9 / Carrelage – Revêtements muraux : ZANELLI pour un montant HT de **33 759,80 €**
- Lot 10 / Chauffage – Plomberie – Ventilation : PORSENNA JPG pour un montant HT de **50 587,90 €** (PSE n°1 : meuble bar et plan de travail compris)
- Lot 11 / Cuisine : MILARD FROID pour un montant HT de **19 978,00 €** (PSE n°1 : meuble bar et plan de travail compris)
- Lot 12 / Electricité : CT ELEC pour un montant HT de **32 837,04 €**

Soit un total HT de 490 856,20 Euros

- Autorisent Madame le Maire de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services inférieurs aux seuils européens, ainsi que toute décision concernant leurs avenants et modifications correspondantes, lorsque les crédits sont inscrits au budget
- Autorisent Madame le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues ainsi que tous documents se rapportant à l'exécution de ce marché.
- Demandent à Madame le Maire de déposer le dossier de subvention Fonds Vert pour un montant de 60 135,00 € conformément à la délibération n°25-2025 du 25/06/2025.

CENTRE DE GESTION ALLIER – CDG03
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DU SERVICE INTERIM

Madame le Maire présente la nouvelle convention proposée par le Centre de Gestion.

La précédente convention prend fin au 31/12/2025 et afin de pouvoir continuer à bénéficier de ce service, il convient de signer le nouveau document.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la nouvelle convention avec le Centre de Gestion conclue pour une année civile et renouvelée par tacite reconduction.

TRAVAUX RCVCB – MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS

Madame le Maire rappelle que cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter au budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l'exercice. Elle vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme et l'adéquation entre prévision budgétaire et réalisation.

En cette fin d'année 2025 et fin d'exercice, il convient de réajuster les montants prévisionnels au regard des montants de travaux effectivement réalisés au cours de l'année écoulée ainsi que les montants prévisionnels à inscrire au prochain exercice.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur la modification de l'AP/CP pour les opérations d'investissements suivants :

AP n° 2525002 – Opération n°140 – RCVCB - Travaux aménagement des espaces publics		
AP : 573 646 €	Crédits de paiement – Dépenses investissement TTC	
	Réalisés 2025	Prévisions 2026
	6 030 €	517 616 €

AP n° 2525002 – Opération n°140 – RCVCB - Travaux aménagement des espaces publics		
AP : 573 646 €	Crédits de paiement – Recettes investissement TTC	
	Réalisées 2025	Prévisions 2026
	Subventions	125 134 €
Autofinancement	0 €	445 512 €

AP n° 2525001 – Opération n°142 – RCVCB - Travaux salle polyvalente		
AP : 690 455,80 €	Crédits de paiement – Dépenses investissement TTC	
	Réalisés 2025	Prévisions 2026
	0 €	690 455,80 €

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'actualiser les autorisations de programmes et crédits de paiement telles qu'ils sont présentés ci-dessus,
- D'ouvrir pour 2026 les crédits nécessaires à la réalisation des opérations,
- D'autoriser le Maire à liquider les dépenses et à en encaisser les recettes correspondantes.

COMPTABILITÉ – DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 ET 4 VIREMENT DE CRÉDITS

Objets : Virement de crédits

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
203 (20) - 141 : Frais d'études, rech. & rév. &	21 230,00		
231 (23) - 142 : Immobilisations corporelles	-21 230,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Objets : Virement de crédits

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2131 (21) - 125 : Bâtiments publics	-1 000,00		
2181 (21) - 131 : Install.général.es,agencemen	1 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par GOURDON Roseline, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou

REMBOURSEMENTS DE FRAIS

Il est présenté au Conseil Municipal une facture payée par une élue que la Commune doit rembourser à Mme Roseline GOURDON pour l'achat de jouets de Noël à l'école pour un montant de 158,82 € TTC.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise le remboursement par mandat administratif.

QUESTIONS DIVERSES

Un administré habitant le bourg demande l'autorisation d'installer une cuve à eau en limite de sa propriété jouxtant le domaine public. Le Conseil Municipal autorise cette installation sous réserve que la cuve à eau n'empiète pas sur le domaine public et que le propriétaire dégage la commune de toute responsabilité en cas de dommages sur la cuve.

Information concernant l'ouverture du salon de coiffure : Madame Eden MY inaugurera son salon dimanche 7 décembre à 10h et accueillera les premiers clients lundi 8 décembre.

La communauté de communes a confié à la commune une aquarelle représentant le lavoir, réalisée par Véronique Balmont, aquarelliste. Cette aquarelle, qui fait partie d'un ensemble de 44 œuvres peintes par l'artiste, soit un tableau pour chaque commune du territoire, reste propriété de la comcom. Elle sera exposée à la Mairie.